



MINISTÈRE DES OUTRE-MER

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Assemblée nationale, le 07 juillet 2026

Réponse de Madame Naïma MOUTCHOU, ministre des Outre-mer au député M. Marcelin NADEAU

Seul le prononcé fait foi

Merci Madame la Présidente,

Mesdames Messieurs les Députés,

Monsieur le député,

Les sargasses sont un fléau. Je reviens de quatre jours de déplacement en Martinique. J'ai pu me rendre dans la commune du Robert. J'ai rencontré les maires du François, du Vauclin, du Marigot.

J'ai été sur le terrain. Je suis allée à la rencontre des marins pêcheurs, des collectifs, vous l'avez dit, des riverains.

Et la conviction qui est la mienne en a été confortée, s'il en était besoin. Les sargasses sont un fléau. Et vous l'avez très bien décrit, c'est un calvaire pour les populations au quotidien.

Les familles sont inquiètes. Les professionnels, effectivement, sont pénalisés. Les élus locaux sont en première ligne au quotidien. Je voudrais d'abord saluer le travail important.

On a récolté, on a ramassé 9 000 tonnes de sargasses à ce jour. C'était 7 600 l'année dernière au même moment. C'est dire l'ampleur de mobilisation exemplaire.

Je l'ai vu de mes yeux sur place. Un vrai travail qui se fait entre les services de l'État, les pêcheurs, les collectivités.

J'ai pu confirmer sur place que nous soutiendrons financièrement la collecte en mer puisque les fonds ont été épuisés, mais nous le ferons bien évidemment jusqu'à la fin de saison.

J'ai indiqué que mon ministère financerait de nouvelles pelles ainsi qu'un Sargator nouvelle génération. Monsieur le député, nous irons plus loin.

Nous sommes en train de finaliser le plan Sargasse 3.

Et le plan Sargasse 3, ça va être une politique publique à part entière, qui m'en non plus comme un sujet d'urgence, mais comme un sujet désormais permanent.

Ça veut dire d'une part qu'il y a la question des financements qui est posée, et vous l'avez dit, et nous regardons toutes les possibilités, et celles qui ont été exprimées sur place vont aussi être discutées, je vous le confirme.

Il y a deux piliers très importants, par ailleurs, Monsieur le député, c'est le premier l'anticipation.

Il faut absolument que nous puissions ramasser bien en amont les sargasses avant qu'elles échouent sur les côtes. Ça, c'est une nécessité qui est partagée par tous.

Et le deuxième pilier, parce que nous savons que ça n'est pas qu'un problème écologique : la question de la santé publique. Les populations sont touchées, elles le sont de plus en plus.

Nous apporterons un volet sanitaire inédit à ce plan Sargasse 3.

Il repose sur cinq piliers que je n'ai pas le temps de développer, mais ce plan sera publié d'ici la fin du mois, Monsieur le député. J'aurai donc l'occasion encore d'y revenir.